

Biodiversité : un programme qui tend à l'équilibre

Le printemps arrive et avec lui les petites fleurs, les bourgeons, les insectes... Un monde à la fois nouveau et si joliment habituel est en train de s'installer. Un monde parfois invisible, mais aussi tellement fragile dans son équilibre. Préserver la biodiversité est l'un des objectifs de l'Année verte.



J'adopte une ruche : un programme bourdonnant !



La biodiversité est la diversité de tous les organismes vivants : les animaux, les plantes, les champignons et les micro-organismes. L'abeille en est un élément capital, elle qui participe à près de 80 % de la pollinisation des espèces végétales, à l'évolution et à la reproduction des plantes. Sauf qu'en vingt ans, la France a perdu 20 % de ses abeilles. C'est dire l'importance du dispositif «J'adopte une ruche» mis en place par le Pays de la Déodat'ie. L'an dernier, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges avait installé deux ruches en haut de la Tour de la Liberté et confié leur gestion et l'animation pédagogique à Jean-Louis Perrotey, apiculteur local. Après deux mois de «travail» seulement, les butineuses avaient livré 17 kg d'un miel savoureux. Pour 2016, huit autres ruches seront achetées, placées dans le parc de la Médiathèque Victor-Hugo et dans le quartier de Gratin.

D'autres ruches seront installées ; leur nombre dépendra de la mobilisation des parrains : pour un investissement de 5 € (minimum !), un pot de miel (minimum !) est offert. L'assurance de profiter d'un produit de qualité tout en contribuant à la préservation de la biodiversité.



La biodiversité, c'est aussi...

- la diversification du patrimoine arboré : implantation de nouvelles essences pour protéger les arbres d'attaques massives, en privilégiant les «arbres autochtones», sapins, chênes, érables, pommiers rustiques... ; reboisement des entrées de ville,

- un arboretum urbain : un circuit permettant de découvrir les arbres remarquables de la cité,

- la création d'un parc sur le site de l'ancienne piscine, avec du relief, de l'eau, des végétaux... Un lieu qui sera le plus naturel possible,

- un potager solidaire à Saint-Roch : encadrés par une association d'insertion, les jardiniers volontaires œuvreront sur la même parcelle et se partageront la récolte,

- un verger solidaire et des jardins familiaux trouveront leur place dans le quartier de l'Orme,

- un plan de fleurissement qui laissera la part belle aux mellifères et aux vivaces. Les massifs seront paillés et donc moins gourmands en eau,

- la protection de la faune et de la flore des rives de la Meurthe passe évidemment par des gestes écocitoyens mais aussi par un «fauchage alternatif à la tonte» : on laisse les herbes arriver à maturité avant de les couper. Ainsi, les plantes auront le temps de germer et assureront la survie des insectes.

Bulletin de participation à l'opération "J'adopte une ruche en Déodat'ie" 2016

Nom :

Prénom :

Numéro de téléphone :

Adresse mail (obligatoire) :

Commune d'adoption :

Je m'engage à participer à l'opération et parraine une ruche à hauteur de

ou plus

5 €

10 €

15 €



inscrire le montant ou cochez la pastille de votre choix

Signature du parrain

Bulletin à détacher, à restituer à la mairie hôte du rucher. Si paiement par chèque, mettre à l'ordre de l'association «J'adopte une ruche à Saint-Dié-des-Vosges».



N'oubliez pas que...

- la mauvaise herbe qui pousse sur les trottoirs, c'est comme la neige : c'est d'abord aux riverains de s'en occuper...
- les déjections canines ne sont pas un engrais naturel. Les seules espèces qu'elles font pousser, ce sont les mauvaises herbes !
- ce qui est détruit ne repousse pas : une lapalissade à l'attention des p'tits malins (ou pas) qui s'amuse à piétiner ou arracher les plantations !

